



Mise en place d'un Tiers Lieux en Cœur d'Hérault

1

Maître d'ouvrage : SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	
Responsable du Projet, fonction : Annick FERRY / Thierry PETEYAS	
Statut du MO : Syndicat Mixte	
DEBUT d'opération souhaité : 01/01/2018	FIN d'opération souhaitée : 31/12/2019
Commune du siège social : Clermont l'Hérault	Localisation du projet : ZAE La Garrigue - 34725 St André de Sangonis
Adresse postale : 18 rue Raymond Lacombe - 34800 CLERMONT L'HERAULT	
Tél. : 04 67 44 39 74	Email : contact@coeur-herault.fr
Site internet : https://www.coeur-herault.fr	

Positionnement par rapport à la stratégie et au plan de développement du GAL (à remplir par le GAL)

AXE GAL :	1 - Miser sur l'innovation comme levier de développement et de création d'emplois durables en Cœur d'Hérault	
Fiche-Actions GAL	1.1 Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique	
Sous-Mesure FEADER	19.2 - Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux	
	Plancher FEADER : 4 000 euros	Plafond FEADER : 100 000 euros
Type d'opération concerné GAL	Appui à la création et à la structuration de dispositifs (par exemple : outils, locaux) mutualisés favorisant les coopérations d'acteurs publics et privés (par exemple : mutualisation de moyens techniques, humains)	

Descriptif du projet

Contexte :

Le Cœur d'Hérault, un territoire attractif ...

Outre les influences et dynamiques induites par les proximités de Montpellier et Béziers, le Cœur d'Hérault bénéficie d'une forte attractivité grâce à la présence de 2 autoroutes gratuites (A75/A750) et d'un cadre de vie préservé (Présence de 3 Grands sites « Saint Guilhem le Désert et Gorges de l'Hérault », « Vallée du Salagou et Cirque de Mourèze », « Cirque de Navacelles »). Une partie du territoire appartient au « Bien Unesco Causses et Cévennes », inscrit au patrimoine mondial en tant que paysages culturels de l'agropastoralisme.

En cela, le Cœur d'Hérault est aujourd'hui un territoire qui fait l'objet de nombreux développements touristiques, résidentiels et économiques.

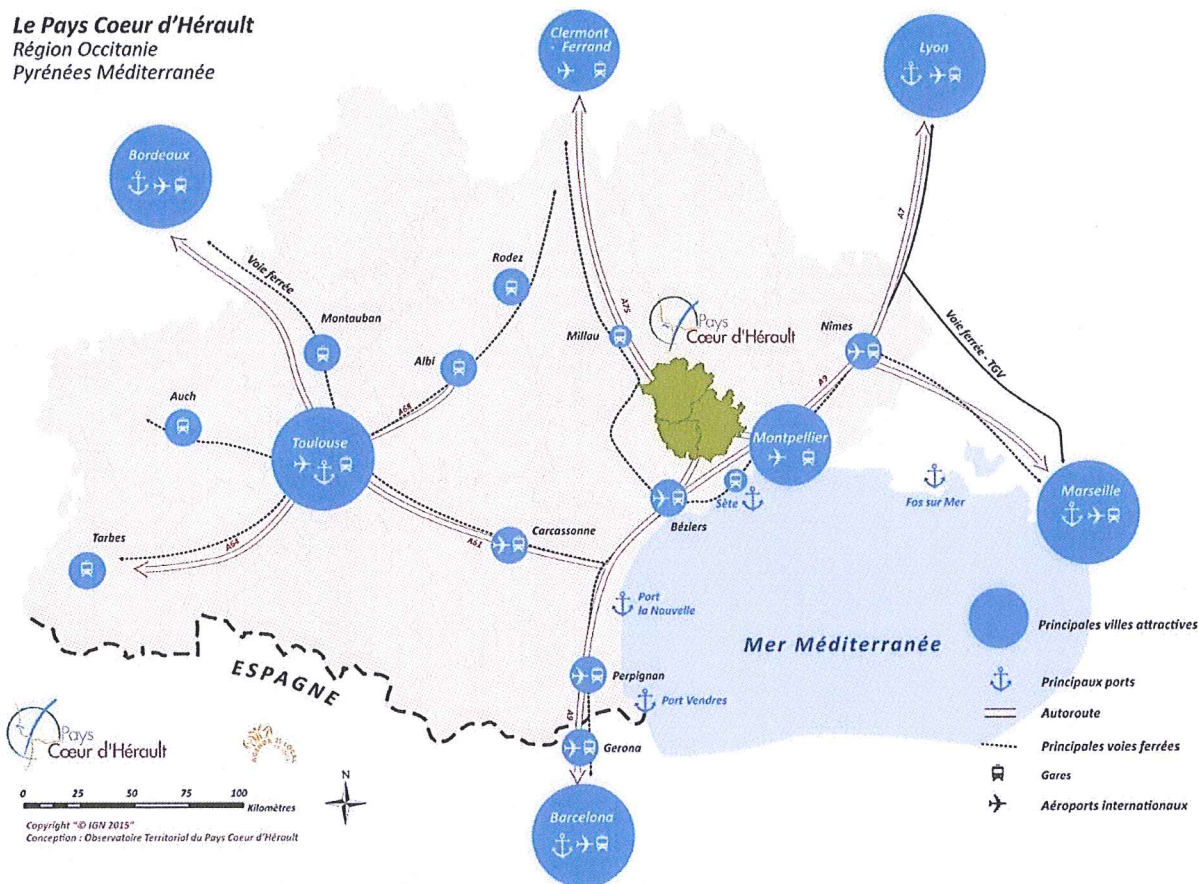
Il bénéficie d'une dynamique de création d'établissements très forte au cours des 10 dernières années et ce, notamment, dans les secteurs de la communication, des transports et des services. Près de 10 000 établissements sont recensés aujourd'hui, dont les 3/4 n'ont pas de salarié.

Le secteur agricole reste prépondérant, avec 25 % des établissements mais marquant une légère baisse. Ses autres secteurs sont étroitement liés à la croissance démographique, notamment le commerce (18%), la construction (12%) et les services (10%)

Avec un taux de chômage de plus de 14 %, touchant en majorité des publics peu qualifiés, le Pays Cœur d'Hérault reste un territoire propice à la création d'activité mais avec un taux de disparition de 67 % dans les 3 premières années.

L'ESS est, quant à elle, en fort développement, d'après un panorama de l'ESS dans le pays Cœur d'Hérault porté par la CRESS LR et la maison de l'emploi. 14,2 % des établissements employeurs relèvent de l'ESS (87 % associatifs) pour 13,5 % des ETP du Cœur d'Hérault.

Le Pays Cœur d'Hérault
Région Occitanie
Pyrénées Méditerranée



...qui conserve son fort caractère rural pleinement connecté aux grandes agglomérations

Sa proximité avec les pôles universitaires, les centres de recherche et les réseaux d'acteurs compétents, impacte directement son développement. Caractérisé par une économie présenteielle dynamique avec une augmentation constante de TPE créées (toutefois peu génératrices d'emplois), le territoire fait le choix de miser sur l'innovation (un des 3 axes du programme Leader) comme levier de croissance et de création d'emplois durables, en s'appuyant sur ses filières ou micro-filières locales (notamment sur les secteurs de l'agriculture sous toutes ses formes, l'agro-alimentaire, la santé-bien-être, le tourisme, le numérique, la culture et métiers d'art, l'environnement et le bâtiment durable).

Une stratégie à long terme

Le Cœur d'Hérault est un territoire organisé depuis plus de 15 ans autour d'une structure de réflexion et de coordination, le Pays Cœur d'Hérault. Résultat de l'évolution récente de l'organisation territoriale locale, cette structure regroupe aujourd'hui Regroupant trois communautés de communes (Clermontais, Lodévois et Larzac et Vallée de l'Hérault) et représente un bassin de vie de près de 80 000 habitants situé à proximité des agglomérations de Montpellier, de Béziers et de Millau.

Il porte depuis plus de 12 ans un projet de développement territorial dont les termes ont été actualisés en 2014 avec l'adoption de sa Charte de développement 2014-2025 qui définit précisément les priorités et objectifs pour le territoire. Dans le domaine qui nous occupe dans le présent dossier, la Charte de développement précise l'action du territoire à travers le Défi N°3 « L'économie » et ses Objectifs 3.1 : « Affirmer le Cœur d'Hérault comme une destination économique » et 3.3 : « Proposer une offre de services et d'accompagnement complète aux entreprises, petites et grandes » ainsi que dans le Défi n° 5 « L'exigence environnementale » et l'Objectif 5.3 : « S'engager dans une démarche «Territoire en transition» ».

Dans ce cadre général, le Pays Cœur d'Hérault s'est doté d'un Schéma de développement économique en lien avec les 3 services économiques des EPCI membres du Pays qui propose une politique convergente pour l'accompagnement des entreprises. Pour animer sa stratégie de développement économique, le SYDEL Pays Cœur d'Hérault s'est doté en 2011 d'une Agence de développement économique qui anime une Pépinière d'entreprises multipolaires et qui oriente son action sur l'accompagnement des porteurs de projets et créateurs d'entreprises et sur l'appui à l'innovation. Depuis 10 ans, la pépinière multipolaire a accompagné la création de 40 entreprises dans le Cœur d'Hérault.

En cohérence avec ces orientations stratégiques, le Programme LEADER, porté lui aussi par le Pays Cœur d'Hérault, a également fait de l'innovation l'un des 3 axes de sa stratégie ce qui permet au territoire de mobiliser cet instrument financier complémentaire pour soutenir les porteurs de projets.

Enjeux du projet :

Pour ce nouvel équipement totalement rénové, il s'agit non seulement, de proposer un lieu à disposition des créateurs d'entreprises, porteurs de projets, start-up ou entreprises en développement, fortement orienté sur l'innovation et comportant tous les services indispensables à cette mission mais également d'insérer cet outil majeur dans une stratégie territoriale afin d'appuyer les autres sites de co-travail et Tiers-lieux afin d'en faire un support pour la coordination, le développement et l'animation de cette stratégie territoriale.

Aujourd'hui, le potentiel du nouveau bâtiment nous permet de nous projeter vers la création d'un site « remarquable », moderne et convivial qui se voudra être un espace ouvert, novateur et collaboratif, propice aux échanges, aux animations, aux conseils, aux services et au travail sous toutes ses formes.

Il apportera une offre de services de proximité, de qualité et accessible à l'attention de tous les publics et l'écosystème du Cœur d'Hérault.

Objectifs prioritaires :

Le présent projet s'inscrit dans une démarche globale : Il s'agit dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Maison des Entreprises et de l'extension de sa pépinière, de développer de nouveaux services et espaces collaboratifs de type Tiers Lieux, qui réunira en son sein une nouvelle offre de services complémentaires (espace de coworking, télétravail, visioconférences,) et qui jouera un rôle de tête de réseau des différents espaces collaboratifs présents et/ou en création en Cœur d'Hérault.

Cibles prioritaires :

Tout public, qu'il soit porteur de projet, entreprise, collectivité territoriale, associations, Syndicats, ...

Actions et modalités de mise en œuvre :

Un lieu de coordination qui permet le portage d'un projet territorial

S'appuyer sur un outil totalement rénové... et ayant une triple vocation de coordination, développement et d'animation

Dans ce dispositif, les bâtiments de l'ex-Maison des entreprises situé à St André de Sangonis, actuellement en travaux et bénéficiant des crédits FEDER sur les Approches Territoriales Intégrées vont constituer dès début 2018 un outil essentiel pour notre territoire : d'une surface modernisée et agrandie, de 820m², ce bâtiment qui sera connecté à la fibre optique devrait accueillir, outre les services dédiés à la Pépinière d'entreprises, aux permanences des professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprises (chambres consulaires, BGE, France Initiatives...), des espaces de co-travail, type « tiers-lieu » que le territoire souhaite orienter vers le monde de l'entreprise.

Plan de financement du projet proposé par le maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage public : Taux d'aide publique maximum de 80%

Dépenses			Financements		
Libellé	Montants en € TTC	Assiette Leader en € TTC	Origines	Montants en €	Taux
Equipements, matériels					
Matériel informatique et coworking	24 470,00 €	24 470,00 €	FEADER - LEADER	70 617,60 €	58,68%
Mobilier	12 367,09 €	12 367,09 €			
Sous-total Equipements, matériels	36 837,09 €	36 837,09 €			
Etudes, conseils, prestations					
Prestations d'animation	10 000,00 €	10 000,00 €	Conseil Départemental de l'Hérault	15 000,00 €	12,46%
Abonnements (logiciels, fibre optique pro, maintenance et Hot spot)	24 296,00 €	24 296,00 €			
Réception	956,97 €	956,97 €			
Sous-total Etudes, conseils, prestations	35 252,97 €	35 252,97 €			
Ingénierie, frais de personnel			Total fin.publics	85 617,60 €	71,15%
Chargé de mission TIC - T. Peteytas	23 294,95	23 294,95 €	Autofinancement	24 722,40 €	20,54%
Conciergerie - V. Theuriot	11 705,00	11 705,00 €			
Sous-total Ingénierie, frais de personnel	34 999,95 €	34 999,95 €	Recettes	10 000,00 €	8,31%
Communication					
Annonces insertion, plaquettes, flyer, relations presse	8 000,00 €	8 000,00 €			
Sous-total Communication	8 000,00 €	8 000,00 €			
Frais de mission, coûts indirects					
Coûts indirects *	5 249,99 €	5 249,99 €			
Sous-total Frais de mission, coûts indirects	5 249,99 €	5 249,99 €	Total autofinancement	34 722,40 €	28,85%
Montant Total	120 340,00 €	120 340,00 €	Montant Total	120 340,00 €	100,00%

* Coûts indirects = forfait 15% frais salariaux éligibles

Des espaces variés (individuels et collectif)

Le Tiers lieu est un lieu « vivant », permettant à ses usagers d'en moduler son utilisation selon leurs besoins. Il prévoit différents espaces individuels et collectifs, notamment :

- 3 Bureaux fermés télétravail (12 m²)
- Open space – Espace Coworking (37 m²)
- Espace détente et de restauration (6+27m²)
- 3 Salles de réunion (70 m² - 32m² - 29 m²)
- Salle Visio conférence (27 m²)
- Espace enfant

Un équipement performant :

➤–Type d'accès internet : Le lieu sera équipé de la Fibre optique

➤–Type de matériel, équipement et mobilier :

(Pour plus de détail, se reporter en Annexe)

- Postes informatique / Logiciels
- TV

- Colonnes de recharges pour smartphone
- Système contrôle accès
- Hotspot 20 utilisateurs simultanés
- Vidéo Surveillance
- Visio Conférence
- Vidéoprojecteur
- Tables
- Chaises
- Petit électroménager
- Canapé / fauteuils

Des animations et des prestations pour les utilisateurs et les partenaires

➤ Type d'animation de la communauté des lieux (réalisations d'événements au sein de la communauté d'utilisateurs du lieu, animation quotidienne, ...).

L'animation du lieu est centrale pour optimiser son appropriation mais aussi pour favoriser les synergies entre les différents usagers et leur apporter un niveau de services de qualité et diversifié.

Une conciergerie d'ordre général :

- d'accueil et d'information,
- de réservation des espaces et des disponibilités des lieux
- de gestion de planning des animations et autres événements
- de logistique
- de services (internes et de proximité)
- Box de recyclage

Un animateur assurera les missions d'ordre numérique :

- Accompagnement au numérique
- Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie digitale dans les TPE entreprises
- Animation d'ateliers numériques
- Animation de la communauté des membres

➤ Horaires d'ouverture et modalités d'utilisation,

Le lieu proposera plusieurs formules à ses usagers :

- Horaires d'ouverture (avec conciergerie) : 9h00-18h00
- 24h/24, uniquement pour l'espace coworking, avec code d'accès

Une contractualisation ainsi qu'une charte d'utilisation du lieu sera remise aux usagers.

➤ Type de services annexes proposés aux usagers.

1 Espace dédié à l'entrepreneuriat et à l'innovation

La réhabilitation des locaux de la Maison des Entreprises apportera au CH une véritable opportunité de développer la palette de services et de fonctions de détection, d'accompagnement, de simplification et de facilitation pour les entreprises, les salariés et les habitants du Cœur d'Hérault.

L'agence de développement économique, ses services, sa pépinière d'entreprise et ses partenaires ont contribué à faire de ce lieu un point d'entrée incontournable dans le parcours de « ceux qui entreprennent »

Aujourd'hui, le potentiel du nouveau bâtiment nous permet de nous projeter vers la création d'un site « remarquable », moderne et convivial qui se verra être un espace ouvert, novateur et collaboratif, propice aux échanges, aux animations, aux conseils, aux services et au travail sous toutes ses formes.

Le SYDEL Pays Cœur d'Hérault propose pour construire au mieux ce nouvel espace, de s'appuyer sur un collectif d'acteurs, utilisateurs du lieu

2 Un lieu offrant une mixité d'offres

Le lieu proposera 3 types d'usages

- un espace de Coworking, intégrant 3 postes informatiques équipés
- des bureaux de télétravail
- un centre d'affaires (3 salles de réunion, 4 bureaux équipés, services de domiciliation, d'accueil téléphonique, de reproduction)

Il proposera des services complémentaires

- Prestation d'accompagnement et de conseils
- Formations et ateliers thématiques
- Des services personnalisés (casiers personnels, réservations de taxis, commande de plateaux repas, boîte aux lettres)
- Expositions - showrooms éphémères

Mais également des services en proximité, tels que.

- Restauration
- Hébergement
- Salle de sport
- Paniers bio

Personnes en charge du projet (préciser leur fonction, rôle dans le projet, profil / expériences) :

- Annick FERRY, responsable de l'Agence de développement économique du SYDEL Pays Coeur d'Hérault
- Thierry PETEYAS, Chargé de mission TIC
- Véronique THEURIOT, Assistante
- Lylia MOUSSOUNI, Coordinatrice Pépinière d'Entreprises

Partenaires techniques associés du projet (préciser leur rôle et la forme du partenariat - informel, lettre d'engagement, contrat, convention...) :

- Trois communautés de communes (Clermontois - Lodévois et Larzac - Vallée de l'Hérault)
- Partenariats avec les réseaux d'accompagnement et de financement des porteurs de projet : chambres consulaires, PFIL, BGE, AIRDIE, ARIAC, MLJ, CAUE ...

Réalisations/résultats/impacts attendus :

➤ – Fréquentations actuelle et visée (en nombre).

A ce jour, le site accueille en moyenne sur l'année une 100aine de porteurs de projets dans le cadre d'un premier accueil, 35 membres en suivi pépinière, 3 réseaux d'entreprises réunissant une 50aine de dirigeants.

Il héberge également les permanences de 7 partenaires (PFIL (financier par prêt d'honneur des entreprises) – AIRDIE (Financier Solidaire en LR) – BGE (Boutique de Gestion – Accueil, accompagnement et formation des porteurs de projet et entreprises) – CONTEXT'ART (Conseils, couveuse, formation de Porteurs de projet ou professionnels du secteur artistique, culturel et créatif)- CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) – ADILE (Agence Départementale d'Information sur le Logement) – EIE (Espace Info Energie) – Chambre d'Agriculture, MLJ et ARIAC (dès son ouverture),

La création d'un Tiers-Lieu répondra au besoin évolutif des utilisateurs. Il leur permettra d'une part de trouver des espaces de travail, d'animation, des équipements performants mais il pourra accueillir un nouveau public.

Les publics visés seront en priorité des porteurs de projets, des entreprises, des indépendants, les salariés nomades et sédentaires ainsi que les réseaux d'entreprises et les acteurs du développement économique et de l'ESS.

Nous visons un développement de la fréquentation de ce site, grâce à la création du Tiers Lieu.

Développement(s) envisagé(s) /réalisés sur le moyen/long terme :

« Coordination de Réseau » : Vers un réseau local de tiers lieux

Cohérence d'une offre structurée et complémentaire.

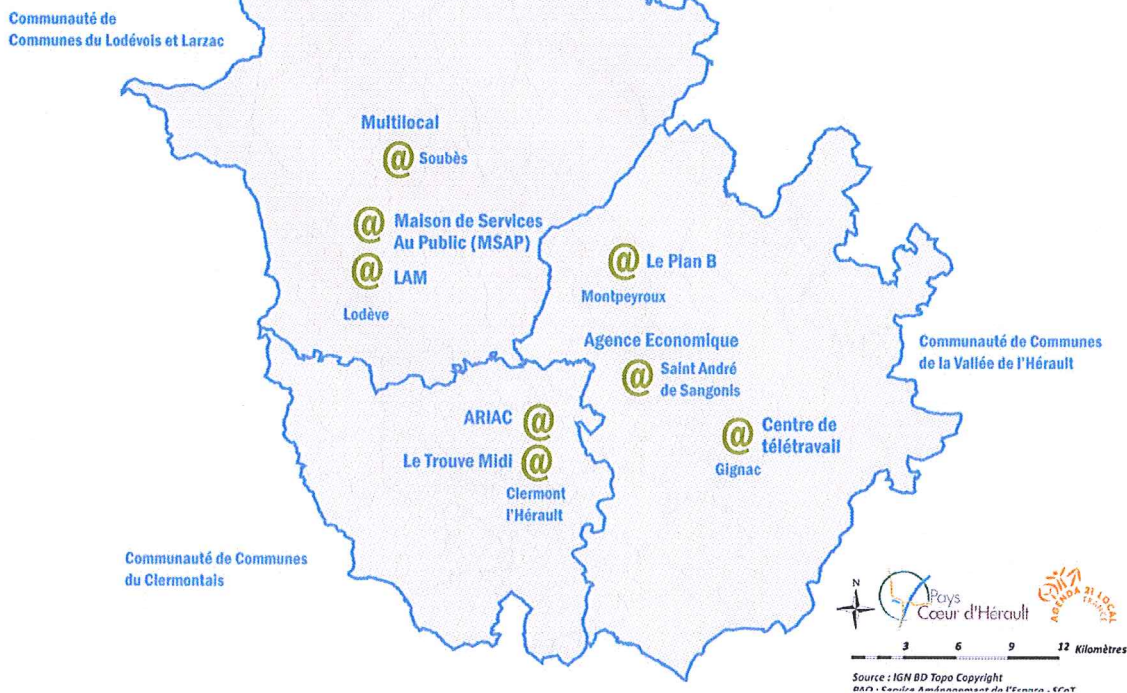
L'organisation historique du territoire l'amène à porter des outils et des politiques de développement partagés en réponse aux besoins ou tout simplement pour impulser de nouvelles dynamiques. Aujourd'hui, le territoire a atteint une maturité pour proposer un projet de réseau local de tiers lieux

A ce jour, on constate le développement d'initiatives publiques et privées d'espaces collaboratifs. Des réflexions sont en cours à l'échelle des communautés de communes et du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault.

- **Le Lodévois et Larzac** a porté courant 2013-2014 ; une étude sur le télétravail et la possibilité d'installer des espaces de co-working sur le territoire. Le modèle économique des espaces potentiels reposait sur la capacité à installer des salariés de plusieurs employeurs importants de la métropole montpelliéraine afin d'asseoir un modèle économique. L'étude et sa méthodologie n'a pas permis de concrétiser cette offre de service en Lodévois. Il a été choisi de renforcer une offre de wifi sécurisé dans des lieux publics avec notamment l'accueil et en a conclu qu'une offre isolée et n'apportant qu'une typologie de service n'est pas rentable, malgré l'évolution du besoin et de la typologie de sa population.
Cette communauté de communes porte un Lieu d'Accès Multimédia et porte une Maison de services aux publics, relais d'un ensemble de partenaires assurant des permanences pour tout public. Au sein de cette dernière, un lieu d'accès multimédia accompagne habitants et demandeurs d'emploi mais également porteurs de projets. Parallèlement un projet privé « Multilocal » offre un espace de coworking pouvant accueillir des individuels et des collectifs.
- **La Vallée de l'Hérault** réalise actuellement une évaluation ex-ante sur le développement du numérique, un de ces objectifs prioritaires dans le nouveau projet de territoire « Vallée 3 D » (démocratique, durable, digitale) avec un focus sur le site en cours de rénovation porté par l'Agence économique, identifié comme lieu de partage, d'Innovation et d'expérimentation. Parallèlement, une étude de besoins avait été réalisée auprès d'entreprises sur leur besoins en télétravail.
Elle compte sur son territoire un espace de coworking porté par un collectif de chefs d'entreprises indépendants, le plan B basé à Montpeyroux, le site de l'Agence de Développement Economique, présentée dans le présent projet et identifie également un projet de centre de télétravail à Gignac en cours.
- **Le Clermontais** identifie 2 projets d'initiative privée :
 - un espace de coworking situé sur la ZAE des Tanes Basses, au sein d'un bâtiment regroupant un concept store et des locaux permettant à des entrepreneurs débutants de tester leur projet d'entreprise du matériel informatique performant est mis à disposition de créateurs et d'entrepreneurs contre le paiement d'une somme symbolique.
 - une espace de coworking situé au sein des locaux de l'ARIAC (coopérative d'entrepreneurs) à Clermont'Hérault,Egalement un projet d'initiative publique : la création d'un hôtel d'entreprises sur la ZAC de la Salamane qui inclura notamment des lieux de travail mutualisés,
- **Le SYDEL** du Pays Cœur d'Hérault fait notamment ressortir dans son diagnostic une évolution démographique, le développement de la mobilité des populations et de la création d'entreprises. Le pôle de développement économique animé par son agence de développement économique fait évoluer son offre pour répondre et anticiper aux besoins grandissant de ses usagers. Il s'est engagé par ailleurs sur un Plan Climat Air Energie Territorial, et en aura en 2017 la délégation de compétences par les 3 communautés de communes.

Un maillage territorial des tiers lieux

Le Cœur d'Hérault pose aujourd'hui les tiers lieux comme une réponse à son développement et ses mutations. Des réflexions sont en cours sur la structuration de l'offre, sa lisibilité et la complémentarité des différents espaces.



Les relations qu'ils seraient amenés à développer entre eux peuvent en assurer leur pérennité mais aussi optimiser la satisfaction des besoins à l'échelle du bassin de vie, et ce pour l'ensemble de la population. Le développement du numérique dans les territoires, amplifié par les contraintes administratives dématérialisées, nécessite un positionnement du projet Tiers Lieu en Cœur d'Hérault sous une forme qui sera en adéquation avec son fonctionnement.

3 Mise en réseau des Tiers-lieu du territoire

Au cœur d'un écosystème local, l'agence de développement économique du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault est historiquement ancrée sur son territoire et s'implique fortement dans les réseaux. Pôle ressource pour les acteurs du territoire et les entreprises, elle vise à faciliter autour de ce lieu un maillage d'offres et de relais portés par les initiatives privées et publiques orientées sur une offre plus réduite.

Ce projet fera l'objet d'une étude pour définir la structuration du maillage local et la mutualisation des services et des animations. Elle s'appuiera sur un collectif d'acteurs publics et privés, afin de :

- **Mettre en place d'une stratégie territoriale des Tiers-lieu du territoire** : Identification des tiers lieux existant ou en création ; Typologie des différents Tiers lieux (espaces de co-travail, Webcafés, médiathèques, jardins partagés, espaces numériques, museumlabs ...) ; Animation et mise en réseau des Tiers-lieux du Cœur d'Hérault : rubrique dédiée sur MonCoeurdHerault, accompagnement des porteurs de projets, mise en lien avec le Portail Moncoeurherault.fr, calendrier des évènements...
- **Renforcer le rôle stratégique « locomotive » de l'espace « entreprise » du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault à St André** : lieux ressource pour les tiers-lieux, équipements mis à disposition pour le réseau, regroupements périodiques, formations...